



CANTON DE
L'ISLE-ADAM

COMPTE-RENDU
DU
CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE L'ISLE-ADAM

Séance du : Vendredi 31 mars 2017

CONVOCATION

Date : 24 mars 2017

Affichée le : 24 mars 2017

Nombre de conseillers :

En exercice : 33
Présents : 25
Votants : 32
Pouvoirs : 7
Absent : 1

L'an deux mille dix-sept, le vendredi trente et un mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Axel PONIATOWSKI, Député-Maire.

Etaient présents : M. Philippe LEBALLEUR – Mme Chantal VILLALARD – M. Sébastien PONIATOWSKI – Mme Claudine MORVAN LE BREC'H – M. Jean-Dominique GILLIS – Mme Elodie THABOUREY – M. Michel PASSANT – Mme Agnès TELLIER – M. Alphonse PAGNON – M. Michel LEMEUR – Mme Julita SALBERT – Mme Annie PARAGE – Mme Martine LÉONHARDT – M. François DELAIS – M. Morgan TOUBOUL – M. Bruno DION – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Gérard BRUNEL – M. Thierry MALHERBE – Mme Sylvie BRIÈRE – M. Grégor DOERING – M. Olivier HEUZÉ – Mme Carole BOULANGER – M. Thierry LEFÈVRE.

COMPTE RENDU

Affiché le : 7 avril 2017

Absents représentés

Mme Danièle DEBOUT
Mme Nadège FAUL
Mme Alexandra GILLARDIN
Mme Josette LARROUSSE
Mme Aurélie PROCOPPE
M. Joël MOREAU
M. Michel VRAY

Pouvoir Mme Claudine MORVAN LE BREC'H
Pouvoir à M. Michel PASSANT
Pouvoir à Mme Agnès TELLIER
Pouvoir à M. Bruno DION
Pouvoir à Mme Chantal VILLALARD
Pouvoir à M. Alphonse PAGNON
Pouvoir à M. Sébastien PONIATOWSKI

Absente

Mme Elisabeth DELMAS à partir de 20 heures.

Secrétaire de séance : M. Morgan TOUBOUL

Le Conseil Municipal,

- approuve à l'unanimité et sans observation le procès-verbal du 24 février 2017.

- **Point ajouté n° 24 :** Concessions de logements aux agents communaux – Création d'un poste de gardien.
- Informations du Maire.

Manifestations :

Mars

Jusqu'au 4 avril - 10 h à 18 h 30 - Exposition Alain Granger (peinture) au Château Conti organisée par les Affaires Culturelles.

Avril

Du samedi 1^{er} au dimanche 9 avril - 14 h à 20 h - Fête foraine sur le Parc Manchez.

Dimanche 2 avril - 9 h 30 à 12 h 30 - Stage de Self-Défense Féminine au Complexe Sportif. organisé par l'association Silat Self-défense Adamoise.

Samedi 8 avril - A partir de 8 h - Flyball sur le Parc Manchez, organisé par le Club Canin.

- Du vendredi 14 au lundi 24 avril* - 11 h à 18 h (*lundi au vendredi*) Exposition Strait Faya (peinture) au Château Conti
10 h à 19 h (*week-end*) - organisée par les Affaires Culturelles.
- Dimanche 16 avril* - 10 h à 12 h 30 - Chasse aux œufs dans les jardins du Castelrose organisée par le Comité des Fêtes.
- Lundi 17 avril* - Brocante au quartier de Nogent (lundi de Pâques), organisé par le Guet'Apens.
- Mercredi 19 avril* - 10 h 45 – Ateliers lecture pour les petits « *Matins des bouts de chou* » organisé par la Bibliothèque Georges Duhamel.
- Samedi 22 avril* - 16 h – Vernissage de l'exposition Olivier Verley « *Dans le sens du paysage* », au Musée d'art et d'histoire Louis Senlecq.
- Dimanche 23 avril* - Elections présidentielles – 1^{er} tour.
- Du dim 23 avril au dim 17 Septembre* - 14 h à 18 h - Exposition Olivier Verley « *Dans le sens du paysage* » au Musée d'Art et d'Histoire Louis Senlecq.
- Mercredi 26 avril* - 14 h à 16 h 30 - L'Atelier du mercredi « *Photogramme* » au Musée Louis Senlecq
14 h 30 – RDV lecture (9-12ans) « *Histoires par ci par là* » à la Bibliothèque.
- Du mercredi 26 avril au mercredi 10 mai* - Exposition Boanga (peinture) au Château Conti organisée par les Affaires Culturelles.
- Samedi 29 avril* - 9 h à 18 h 30 - Formation Croix Rouge – dans les locaux 41 rue de Villiers- Adam.

Mai

- Dimanche 6 mai* - Elections présidentielles – 2^{ème} tour.
- Mercredi 10 mai* - 10 h 45 – Ateliers lecture pour les petits « *Matins des bouts de chou* » organisé par la Bibliothèque Georges Duhamel.
- Du jeudi 11 au mercredi 24 mai* - Exposition Forgeat (peinture) au Château Conti organisée par les Affaires Culturelles.
- Samedi 13 mai* - A partir de 11 h – Concours des Vélos fleuris sur la Place du Marché
15 h - Départ du défilé - organisé par le Comité des Fêtes.
- Samedi 13 mai et dimanche 14 mai* - 9 h à 18 h - Foire horticole de printemps dans les jardins du Castelrose organisée par la Ville.
- Dimanche 14 mai* - 9 h 30 à 12 h 30 - Stage de self-défense féminine au Complexe Sportif organisé par l'association Silat Self-défense Adamoise.
- Mercredi 17 mai* - 14 h 30 – RDV lecture (9-12ans) « *Histoires par ci par là* » à la Bibliothèque.
- Jeudi 18 mai* - 19 h – Conseil Municipal.
- Samedi 20 mai* - 18 h à 22 h – En raison de la nuit européenne des Musées 2017, entrée libre, au Musée d'Art et d'Histoire Louis Senlecq
18 h 30 : visite commentée par l'artiste Olivier Verley.
- 7^{ème} trophée de la Ville de L'Isle-Adam organisé par Via Golf.
- Vendredi 26 mai* - Lancement de la Fête de voisins pour l'année 2017.

Travaux :

- Le pavage devant l'Hôtel de Ville a débuté. Les travaux dureront un mois.
- Des travaux de requalification de voirie se poursuivent rue de Pontoise entre l'Avenue des Bonshommes et le Carrefour des Alliés et ce jusqu'à mi-avril.
- Les travaux de l'aire de jeux sur le Parc Manchez se poursuivent. Ils seront terminés fin avril. L'aire de jeux sera agrandi de moitié.
- Les travaux de mise en conformité électrique de la halle du marché ont démarré. Cette remise aux normes est prévue durant deux mois. Cela n'entraînera aucune gêne pour les commerçants du marché.
- Le début des travaux concernant l'actuelle Maison de L'Isle-Adam vont débiter au mois de septembre. Objectif de livraison septembre 2018. Actuellement se déroulent les appels d'offres. Il sera étudié ce qui sera fait à l'intersection (un rond-point ou un feu tricolore).
- Les travaux du bassin de la Plage sont enfin terminés.

Un nouveau Directeur a été récemment embauché.

Un court de tennis sera transformé en terrain de football synthétique (arrêt du projet des petites voitures).

- L'église Saint-Martin sera en travaux entre le 17 juillet et le 12 août en raison de la rénovation des vitraux. Toutefois, les mariages et les offices pourront s'effectuer normalement le week-end. Un échafaudage sera installé une semaine avant le début des travaux, puis retiré une semaine après la fin des travaux.
- Le chantier de Port L'Isle-Adam a débuté. La phase de défrichage à bien avancé.

Les mesures compensatoires environnementales sont en cours (l'une d'elle intervient au niveau des étangs de la Garenne).

La Ville a négocié un partenariat avec Eiffage pour que soit réalisé un film retraçant le chantier à venir.

La Ville a récupéré une bande de terrain destinée à l'agrandissement du Cimetière.

Dans ce cadre, la récupération des moellons sur le mur existant servira à créer la clôture sur rue. La Commune a négocié le décroûtage d'une partie du sol avec le promoteur Bouygues.

- Une campagne d'élagage a été lancée dans différentes rues de la Ville : Avenue du Chemin vert (75 platanes) - Boulevard de la République (105 tilleuls) - Rue Saint Lazare (32 tilleuls) - Allée le nôtre (170 tilleuls) – Avenue Jules Dupré (103 tilleuls) - Place du cinéma (28 platanes) - Parking casino (17 acacias) – Parc Manchez, le long de l'Avenue des Ecuries (22 arbres) - sur les tronçons du Parc Manchez (derrière l'Aire de jeux jusqu'à la place Feu St-Jean).

Avenue des Bonshommes (dessouchage d'un marronnier + 3 tilleuls).

Allée des Marronniers (2 tilleuls à abattre) – Parc Manchez (1 cèdre à abattre) – Square du Prieuré (3 arbres à abattre).

Divers :

- Par courrier du 7 mars dernier, le Syndicat Tri-or nous a informé de la poursuite d'un effort sur la réduction des déchets. Il souhaite accompagner les petites entreprises (*commerçants et artisans*) en matière de gestion des déchets. Le Syndicat Tri Or souhaite dépêcher leurs agents à la rencontre des commerçants et artisans sur l'ensemble de la Commune, afin de réaliser un état des lieux sur leur conteneurisation.
- Suite à la demande du Préfet, des dossiers ont été montés pour chaque école de la Ville pour assurer le plan anti-intrusion/Vigipirate aux entrées et sorties des établissements (visiophone, caméras ...).
Il est attendu un retour de la Préfecture pour obtenir une subvention.
- Le 23 février dernier, la Ville de L'Isle-Adam a été primée par l'UDCCAS 95 (*Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale*) pour la deuxième place de l'innovation sociale 2016, pour le court-métrage « *Je t'aime à la folie* » sur le thème des violences conjugales. La projection du court-métrage aura lieu le jeudi 11 mai à 20 h 30 au cinéma le Conti, en présence des deux avocates de Jacqueline Sauvage. Elle sera suivie d'un débat sur le légitime défense différée. Renseignements et réservation au CCAS 01 34 08 03 29.

Commerçants :

- La boutique de prêt à porter féminin située rue des Bonshommes est en cours de préemption. Le jugement rendu est en conformité avec l'offre initiale de la Ville, l'acquisition devrait pouvoir se faire en avril.
- La boutique « *Fleurs de Sel* » dans la Grande Rue deviendra un primeur « *Fruits d'amour* ».
- Reprise du restaurant « *Engel* » Avenue de Paris, par l'ancien commerçant du Marrakech, rue de Pontoise.
- Reprise du restaurant « *l'Ardoise* » pour devenir restaurant italien « *Trattoria* ».
- Arrêt d'activité de l'Institut « *Isle-Beauté* » Grande Rue.
- Arrêt d'activité du commerce Prêt à Porter homme « *Vanolli* » Grande Rue.
- Commerce « *Frenchy* » en cours de cession.

Monsieur Sébastien Poniatowski demande à prendre la parole.

Il précise que le planning des élections envoyé par mail n'est plus valable. Celui qui sera déposé dans les casiers en mairie en début de semaine sera réactualisé.

Délibération : n° 2017-03-01

Rapport n° 1 - Décisions du Maire n° 39-2017 à 58-2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **prend acte** des décisions n° 39-2017 à 58-2017 prises par le Maire en vertu des délégations consenties par le Conseil Municipal.

Rapport n° 2 - Compte de Gestion 2016 - Ville

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **déclare** que le Compte de Gestion de la Commune dressé pour l'exercice 2016 par le Percepteur, visé et certifié par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Rapport n° 3 - Compte de Gestion 2016 - Plage

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **déclare** que le Compte de Gestion de la Plage dressé pour l'exercice 2016 par le Percepteur, visé et certifié par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Rapport n° 4 - Compte Administratif 2016 - Ville

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité,

- **adopte** le Compte Administratif de la Ville 2016 tel qu'il est constaté un résultat déficitaire en section d'investissement de 3 673 217,31 €, et un résultat excédentaire en section de fonctionnement de 4 381 412,38 €.

Le résultat global de clôture du Compte Administratif 2016 se solde par un excédent de 708 195,07 €.

Le résultat net de l'exercice 2016 de la Ville, intégrant au résultat global excédentaire de clôture le solde des Restes à Réaliser, s'élève à la somme de **713 761,33 €**.

- **Constata** la conformité des résultats du Compte Administratif avec ceux du Compte de Gestion établi par le Receveur Municipal.

Rapport n° 5 - Compte Administratif 2016 - Plage

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité,

- **adopte** le Compte Administratif de la Plage 2016 tel qu'il est constaté un résultat déficitaire en section d'investissement de 335 825,16 € et un résultat excédentaire en section de fonctionnement de 417 667,02 €.

Le résultat global de clôture du Compte Administratif 2016 se solde par un excédent de 81 841,86 €.

Le résultat net de l'exercice 2016 de la Plage, intégrant au résultat global de clôture le solde des Restes à Réaliser, s'élève à la somme de **44 042,29 €**.

- **Constata** la conformité des résultats du Compte Administratif avec ceux du Compte de Gestion établi par le Receveur Municipal.

Rapport n° 6 - Affectation du résultat 2016 au budget 2017 - Ville

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** l'affectation d'une partie du résultat de la section de fonctionnement 2016 pour un montant de **3 667 651,33 €** à l'article 1068 du budget 2017 de la Ville, le solde de 713 761,05 € est affecté à la section de fonctionnement à l'article 002 du budget 2017.

Rapport n° 7 - Affectation du résultat 2016 au budget 2017 - Plage

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** l'affectation d'une partie du résultat de la section de fonctionnement 2016 pour un montant de **373 624,73 €** à l'article 1068 du budget 2017 de la Plage, le solde de 44 042,29 € est affecté à la section de fonctionnement à l'article 002 du budget 2017.

Rapport n° 8 - Vote des taux d'imposition de 2017 des contributions directes locales

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** les taux, ainsi qu'il suit :

Libellés	Taux de référence communaux de 2016	Taux de référence proposés pour 2017	Variation des taux / (n-1)
TH - Taxe d'habitation	24,22%	24,22%	0%
TFPB - Taxe foncière sur les propriétés bâties	18,44%	18,44%	0%
TFPNB - Taxe foncière sur les propriétés non bâties	91,38%	91,38%	0%
CFE - Contribution Foncière des Entreprises	27,94%	27,94%	0%

Le produit fiscal attendu est de 11 305 394 €.

Rapport n° 9 - Budget Supplémentaire au Budget de la Ville

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** le Budget Supplémentaire de l'exercice 2017 de la Ville.

Celle-ci s'élève à la somme 9 230 634,32 euros, tant en dépenses qu'en recettes, répartie comme suit :

Section d'Investissement :

Dépenses et Recettes = 8 503 767,27 €.

Section de Fonctionnement :

Dépenses et Recettes = 726 867,05 €.

Rapport n° 10 - Budget Supplémentaire au Budget de la Plage

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** le Budget Supplémentaire de l'exercice 2017 de la Plage.

Celle-ci s'élève à la somme de 554 367,02 euros, tant en dépenses qu'en recettes, répartie comme suit :

Section d'Investissement :

Dépenses et Recettes = 380 324,73 €.

Section de Fonctionnement :

Dépenses et Recettes = 174 042,29 €.

Rapport n° 11 - Modalités de dépôt des listes des candidats de la Commission de Délégation de Service Public

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **décide** que les listes des candidats pour composer la Commission de Délégation de Service Public doivent être présentées lors de la présente séance du Conseil Municipal.

Rapport n° 12 - Election des membres de la Commission de Délégation de Service Public

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **décide** de ne pas procéder au scrutin secret pour l'élection des membres de la Commission de Délégation de Service Public.
- **Constate** qu'une seule liste complète de candidats titulaires et suppléants a été déposée selon les modalités prévues, les nominations prennent effet immédiatement.

- **Désigne** comme représentant du Maire Michel Passant.
- **Déclare** élus comme membres titulaires de cette Commission :
 - . Jean-Dominique Gillis
 - . Philippe Leballeur,
 - . Sébastien Poniowski
 - . Elodie Thabourey
 - . Chantal Villalard.
- **Déclare** élus comme membres suppléants de la Commission de Délégation de Service Public :
 - . Michel Vray
 - . Claudine Morvan Le Brec'h
 - . Alphonse Pagnon
 - . Julita Salbert
 - . Joël Moreau.

Délibération : n° 2017-03-13

Rapport n° 13 - Lancement de la procédure de Délégation de Service Public relative à la gestion et l'exploitation du marché forain de la Ville

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** le renouvellement de la Délégation de Service Public relative à la gestion et l'exploitation du marché forain de la Ville.
- **Approuve** les caractéristiques principales des prestations que devra assurer le délégataire.
- **Approuve** le principe de lancement de la procédure de Concession de Service Public du marché forain de la Ville pour une durée de 5 ans.

Délibération : n° 2017-03-14

Rapport n° 14 - Demande de subvention d'équipement de gilets pare-balles pour la Police Municipale

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter la subvention correspondante auprès du Cabinet du Préfet du Val d'Oise.

Délibération : n° 2017-03-15

Rapport n° 15 - Règlement et tarifs du Pass-Loisirs

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **valide** le règlement intérieur et les tarifs du Pass-Loisirs 2017.

Rapport n° 16 - Vente des parcelles AA 230 – AA 231 – AA 279 au profit d'Eiffage Aménagement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** la vente à la société EIFFAGE AMÉNAGEMENT des parcelles AA n° 230 pour 2 m² et AA n° 231 pour une contenance de 19 m² nouvellement cadastrées et issues de la parcelle AA n° 11, et de la parcelle cadastrées section AA n° 279 d'une contenance cadastrale de 37 m² ; moyennant le prix de 17 € du mètre carré soit la somme totale de 986 €, à titre complémentaire de la vente autorisée précédemment. Ainsi la superficie globale cédée à la société Eiffage Aménagement aux termes des deux ventes est portée à 42 995 m² pour un prix global de 730 915 €.
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes et documents nécessaires à la vente.
- **Confie** à Maître ANNEBICQUE la rédaction de tous les actes à venir.

Rapport n° 17 - Conclusion d'un avenant à la convention de Projet Urbain Partenarial conclu avec la Société Eiffage Aménagement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 32 voix pour.

- **approuve** la signature d'un avenant n° 1 à la convention de Projet Urbain Partenarial.
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents contractuels correspondants.

Rapport n° 17 - Conclusion d'un avenant n° 2 au protocole foncier conclu avec la Société Eiffage Aménagement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 32 voix pour.

- **approuve** la signature d'un avenant n° 2 au protocole foncier conclu entre la Société Eiffage Aménagement et la Commune de L'Isle-Adam.
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents contractuels correspondants.

Rapport n° 18 - Avis sur le schéma de mutualisation des services de la CCVO3F

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 32 voix pour.

- **donne** un avis favorable au schéma de mutualisation tel qu'il est présenté.

Délibération : n° 2017-03-19

Rapport n° 19 - Demande de subvention au titre du Fonds de soutien à l'investissement public local 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 32 voix pour.

- **autorise** le Maire ou son représentant à constituer et transmettre aux services de l'Etat dans le Département du Val d'Oise la demande de subvention correspondante, au titre du fonds de soutien à l'investissement public local.

Délibération : n° 2017-03-20

Rapport n° 20 - Demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 32 voix pour.

- **inscrit** les opérations précitées dans le cadre de l'appel à projets pour l'attribution de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux au titre de l'année 2016.
- **Autorise** le Maire ou son représentant à constituer et transmettre aux services de l'Etat dans le Département du Val d'Oise les demandes de subvention correspondantes, selon les modalités de financement précitées.

Délibération : n° 2017-03-21

Rapport n° 21 - Participation de la Ville à la CCVO3F dans le cadre de la compétence tourisme

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 32 voix pour.

- **accepte** le versement d'une participation financière de 45.000 € au profit de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts dans le cadre de la mise en œuvre du projet touristique communautaire.

Délibération : n° 2017-03-22

Rapport n° 22 - Subvention complémentaire pour le budget annexe de la Plage

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 32 voix pour.

- **Accepte** la subvention complémentaire pour le Budget annexe de la Plage pour un montant de 130 000 €.

Délibération : n° 2017-03-23

Rapport n° 23 - Modification de la mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (R.I.F.S.E.E.P)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 32 voix pour.

Décide :

- **d'adopter** les modifications mentionnées.

Rapport n° 24 - Concessions de logements aux agents communaux – Création d'un poste de gardien

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 32 voix pour.

Décide :

- **de modifier** la délibération du 13 juillet 2012 fixant la liste des concessions de logements aux agents communaux.
- **D'inscrire** les dépenses et les recettes au budget de chaque année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 35.

Le Député-Maire,



Axel PONIATOWSKI